L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 JUIN 1892. 65me Annee

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 8 JUIN 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi; à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

On peut en toute sûreté donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

UN DRAME PARISIEN.

L'irrégularité avec laquelle nos journaux de Paris nous parviennent depuis quelques jours, nous met dans l'impossibilité d'en publier des extraits; aussi nous ne pouvons donner que ce matin les détails du drame parisien dont il a été question, récemment, dans nos dépêches télégraphiques.

(Extrait de la *République française* du 24 mai:)

Voici des détails complets sur le terrible "drame parisien" que nous avons sommairement raconté hier:

Au mois de janvier 1889, Mlle Yvonne Delaporte épousait M. Lassimonne, dont la mère occupe une situation importante parmi les couturières en vogue.

Mlle Yvonne Delaporte était alors une charmante jeune fille, grande, brune, élégante, bonne musicienne, dont on tous points s'était estimée et remarquée.

Son mari, M. Lassimonne, est conseiller de préfecture d'un des départements voisins de la Seine. Le jeune ménage goûta, là-bas, les charmes de la lune de miel, rompant la monotonie de l'existence provinciale par de fréquents voyages.

Une petite fille vint consolider encore cette union. C'était le bonheur, le parfait bonheur. Puis, un soir, le mari se montra irascible.

Des scènes éclatèrent, aigries, dit-on, de voies de fait; des menaces de divorce furent proférées et Mme Lassimonne, au printemps dernier, à la suite d'incidents que nous n'avons pas à raconter, vint se réfugier avec son enfant—la petite Germaine—dans un couvent, à Auteuil, où elle était résolue à demeurer en attendant le résultat de la demande en séparation de corps qu'elle avait formulée.

La jeune femme, en cette retraite, retrouva une amie de pension, mariée à M. Paul Reymond (qui a, dans l'Amérique du Sud, de très importantes propriétés).

Mme Reymond est une femme d'environ vingt quatre ans, aux cheveux roux et aux yeux noirs.

Mme Reymond vint souvent voir Yvonne à Auteuil et fut plusieurs fois accompagnée de son mari.

Les visites devinrent quotidiennes; parfois même M. Reymond venait seul et demeurait longtemps près de la jeune femme.

Mme Lassimonne avait beaucoup à se plaindre de son mari; M. Reymond prétendait n'avoir point trouvé le bonheur dans son ménage. Ils se contèrent leurs peines, firent quelques promenades au Bois, puis la fatale fissure s'accomplit.

Le vendredi 13 mai, M. Paul Reymond louait à Mme de R....., rue du Rocher, 36, un petit appartement au deuxième étage et obtenait de sa nouvelle amie la promesse de venir parfois l'habiter avec lui.

—Vendredi 13, dit le même soir Yvonne Lassimonne, cela me portera malheur!.....

Les pressentiments de la malheureuse jeune femme se sont réalisés.

Samedi dernier, à deux heures,—après de longues résistances,—elle se trouvait, en effet, avec M. Paul Reymond dans la petite garçonnière de la rue du Rocher.

Tout à coup on frappe à la porte de l'appartement, et du dehors une voix de femme crie:

—Paul! Paul! ouvre! le mari d'Yvonne est en bas..... Il monte, ouvre! Par pitié, ouvre, ou je suis perdue!

Ces mots étaient prononcés par la femme du comptable, Mme Reymond.

M. Reymond ouvrit au plus vite, dans l'escalier, au-devant de l'adversaire qu'il croyait être là.

En même temps, cinq détonations retentirent; des cris de détresse furent entendus; la concierge de l'immeuble, les voisins accoururent, et dans la chambre capitonnée du petit appartement de la rue du Rocher on trouva la malheureuse Yvonne étendue, couverte de sang, couverte de blessures, tandis que Mme Reymond, laissant tomber le revolver et le poignard dont elle venait de faire usage, s'éloignait tranquillement.

Les jeunes femmes fut transportée,—non pas au couvent d'Auteuil—mais dans la maison du docteur Pozzi, rue d'Armaillé, aux Ternes, où on la plaça dans la salle des opérations. On essaya vainement de la sauver en extirpant la balle qui lui avait perforé le ventre.

Mme Yvonne Lassimonne a rendu le dernier soupir vendredi dernier, à cinq heures, après avoir reçu les sacrements que l'un des vicaires de la paroisse de Saint Ferdinand est venu lui apporter, sur sa demande.

Jusqu'à la dernière minute, la pauvre femme a conservé toutes ses facultés intellectuelles.

Les nouvelles sont échappées de ses lèvres.

—Germaine!—s'est fille—maman!

Le crime commis, Mme Reymond retourna chez elle, rue de Tocqueville, prévint sa mère, puis se rendit au commissariat de M. de la Londe, place Vendôme, pour se constituer prisonnière.

Ce magistrat se rendit aussitôt rue du Rocher, où il se rencontra avec son collègue M. Aragon, prévenu par la concierge.

L'affaire étant du quartier de ce dernier, il lui remit l'auteur du crime qui, la première instruction terminée, fut conduite au Dépôt vers minuit.

La concierge du 33 de la rue du Rocher a été vue par un de nos confrères à qui elle a fourni les renseignements suivant sur le drame:

Quelques minutes après que cette dame était montée chez elle, M. Christofel—c'est le nom sous lequel a été présenté M. Reymond—se précipitait dans ma loge.

—Pourquoi avez vous laissé monter cette par sonne? me dit-il.

Mais monsieur, vous m'avez pas donné d'instructions.

—Ah! c'est ma femme! Ah! quelle histoire!

Et il raconta pour revenir presque aussitôt me demander si je n'avais pas une seconde clé, la porte de l'appartement étant fermée.

—Ce n'est pas une maison garnie ici, lui répondis-je. Je n'ai pas de clé.

Alors il gravit de nouveau l'escalier précipitamment et le l'entendis aussitôt frapper des coups de poings à la porte.

Un peu inquiète, je montai à mon tour. Au moment où j'arrivais au deuxième la porte s'ouvrit. La personne aux cheveux rouges sortit quelques mots que je n'entendis pas à M. Christofel, puis entra nous deux d'un pas tr&ès calme et descendit tranquillement, tandis que son mari se précipitait dans l'appartement en me criant de le suivre.

J'entrai derrière lui et je pénétrai aussi dans la chambre à coucher.

Quel spectacle monsieur! Sur le lit, rougi de sang la pauvre jeune femme, la première que je n'avais vue que deux fois, était étendue, déshabillée, et râlait à fendre le cœur.

Elle était lardée de coups de poignard et le sang coulait des plaies, rouge.... Je fus épouvantée, puis revenant à moi, je me précipitai chez le docteur Frayssé, qui habite la maison. Il était sorti et n'est aussitôt donner des soins à la pauvre femme. Tout a été inutile, vous le savez, hélas! elle est morte.

Je reste bien plus de temps à vous raconter cela qu'il ne s'en est écoulé entre l'arrivée et le départ de la femme rouge, l'épouse de mon locataire. Si je me trouvais dans la maison ne s'est aperçu de rien. L'appartement est très capitonné, les coups de revolver n'ont pas été entendus, non plus que le bruit du poignard. Dans la matinée, j'ai par les journaux de ce matin que les autres locataires ont appris l'affreuse histoire. Si l'assassin n'était pas allée se constituer prisonnière, on aurait bien pu ne rien savoir.

Mot. l'était allée tout de suite comme c'était mon devoir, prévenir le commissaire de police qui lui-même venait de rentrer chez lui, quand je rentrai, les voisins du quartier me prévenaient, ignorant tous, eux aussi, ce qui avait pu se passer.

Voilà, monsieur, tout ce que je puis vous dire.

* * *

D'autre part, un autre de nos confrères a interviewé M. Deffy, père de Mme Reymond. M. Deffy a raconté comment le mariage de sa fille avec M. Reymond a été également un mariage d'amour, dont rien ne paraissait devoir troubler le bonheur. Pourtant, ces temps derniers, Mme Reymond reçut une lettre anonyme, écrite par une main de femme, qui l'avertissait des relations de son mari avec Mme Lassimonne. Samedi, précédement, M. Reymond avait prévu de conduire sa femme au Salon, l'après-midi: il la prévint par un télégramme, au dernier moment, que des affaires l'empêchaient de donner suite à la promenade projetée.

Des soupçons—raconte M. Deffy—s'élevèrent alors dans l'esprit de Mme Reymond. elle se rendit à son appartement tout vous le savez, et dans cette maison. Elle chercha, parmi les papiers de M. Reymond, si elle ne trouverait pas quelque chose qui pût lui apprendre la vérité. Elle ne trouva rien. Puis, allait remonter chez nous, lorsqu'elle aviva une valise placée dans un coin; elle l'ouvrit. La lecture de quelques lettres ne lui laissa plus aucun doute. Mme Lassimonne écrivait à M. Reymond dans le langage le plus tendre. Entre autres choses, elle lui disait qu'elle jouerait un mauvais tour à Mme Reymond. Elle ajoutait qu'elle espérait bientôt devenir sa femme lorsque son divorce avec M. Lassimone serait prononcé. Les lettres contenaient aussi des demandes d'argent.

A ce sujet, je dois vous déclarer, ajoute M. Deffy, que ma fille a engagé des bijoux afin d'en donner l'argent à son mari, qui le remettait ensuite à Mme Lassimone.

Outre les lettres au nombre de quarante deux, je crois, la valise renfermait un sorcet de femme qui n'a jamais appartenu à ma fille, un revolver Gallaud calibre 9, à six coups, et le bail d'un petit appartement dans une maison située 33, rue du Rocher.

Ce bail était fait au nom d'un ami de M. Reymond établi dans la République Argentine. Ma fille comprit immédiatement la situation, d'autant plus que cette lettre signée en toutes lettres du nom de Mme Lassimone comme toutes les autres d'ailleurs, donnait rendez vous pour le jour même à M. Reymond rue du Rocher.

Ma fille sait ne revoir dans sa poche, me confia les lettres sans me dire ce qu'elles contenaient, en me disant: "Garde moi bien ces papiers." Comme elle était pâle et paraissait agitée, je lui demandai ce qu'elle avait. "Rien" me répondit elle, et elle sortit.

On sait le reste.

LOUISIANE.

(Correspondance de l'*Abeille*)
Natchitoches, Lne, 4 juin 1892.

L'eau monte à raison de 14 pouces par 24 heures; elle est, à peu de chose près, à la hauteur de 1890. Rien à craindre pour la Rivière aux Cannes, maisons derrières de beaucoup d'habitations sont déjà envahies et la situation est fort sérieuse. Le lac Espagnol, si fertile, est complètement sous l'eau. Nous devons nous attendre à de grandes pertes.

Les exercices de la Septième Session de l'Ecole Normale, ont eu un grand succès. Quatorze élèves ont gradué. Le lieutenant gouverneur Parlange a prononcé un discours très approprié à la circonstance.

Le Président et les professeurs de cette noble Institution méritent de grands éloges. L. D.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 4 juin:

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

Encore une excellente semaine pour la culture. Les planteurs ont pu mettre leurs champs en bon état et les débarrasser des mauvaises herbes. Il n'ont guères plus qu'une chose à dés rer, en ce moment: un peu de pluie pour leurs cannes et pour leur maïs, surtout pour leur maïs. Certes, il n'y a pas à se plaindre de l'état de la canne; mais elle serait bien plus belle encore, s'il lui servait un coup de.

Ce sont les levées qui sont en ce moment l'objet des plus grandes anxiétés. Le fleuve est d'un pied plus haut que le plus haut point de l'an dernier et, depuis plusieurs jours, il est stationnaire.

Nous avons déjà donné une liste de quelques planteurs qui auront le plus grand soin les river du fleuve. En voici quelques autres que l'on peut citer, comme animés aussi du plus grand zèle: MM. Locke, d'Evan Hall; Villere, de Pas'Allo; Nolan, de St-Elizabeth; St-Martin, de Pellico; Bourgeois, de Woodstock. C'est surtout la levée de Port Barrow, sur le Bayou Lafourche, qui absorbe l'attention de M. Wilson Cowen. Peau arrive à remparer au niveau de la crête de la levée, il a fallu apporter, de très loin, des sacs pour empêcher le bayou de passer par dessus la levée et de se répandre sur les terres, à droite et à gauche.

M. Eugène Bourgeois s'est occupé spécialement de la levée de Woodstock C'est une autorité en pareille matière. Cette levée est entre bonnes mains.

M. Richard McCall, qui représente le bureau de la Banque de l'Atchafalaya, est perpétuellement en mouvement, à cheval le long de la côte, pour prévenir tout accident. Grâce à cette constante vigilance, il est à espérer que nous éviterons toute catastrophe.

Le District de levées du Bassin de l'Atchafalaya doit être enchanté de la présentation, par le sénateur McCall, de son bill des levées, bien qu'il ne soit à craindre que la modification dans les pénalités—modification consentie par déférence pour l'amendement présenté par le sénateur Caffery—ne lui soit nuisible.

En présence des dangers que nous courons par le montage extraordinaire du fleuve, il nous faut des levées qui soient d'une solidité à toute épreuve. Tout planteur qui refuserait de contribuer, pour sa côte part, à des travaux dont la nécessité est évidente, ne mérite guère les adoucissements que le Sénateur Caffery vient ajouter au bill.

En définitive, la guerre que l'on faisait au système des bureaux des levées est éteinte. Ceux qui le combattaient le plus, sont devenus ses plus chauds partisans.

Nous désirons voir toutes les régions sujettes aux inondations, soumises au régime d'un bureau de levées; elles ne peuvent qu'y gagner. Nous souhaitons au bill du sénateur M. Call, un succès complet.

Jeudi, l'eau qui s'était accumulée dans l'air, est tombée par torrents; nous en avons reçu une épaisseur de trois pouces, la nuit dernière, pendant un orage qui a duré plus de deux heures. C'est par trop d'eau, disent les planteurs qui, cependant, ne se plaignent pas trop de cet excès, car ils avaient grand besoin de pluie.

—LETTRE DES ATTAKAPAS:

Temps incertain, nuageux, avec des vents, comme ceux du mois de mars. L'atmosphère devient plus humide, et l'on s'attend à de la pluie.

Sur le bayou Boeuf, il y a eu une véritable sécheresse. Sans doute, les cultivateurs anciens, qui savent leur métier, n'en ont pas souffert; mais les planteurs de riz voient leurs champs jaunir. Ajoutons à cela que les machines dont ils se servent, ne sont pas toujours bien ajustées; leurs pompes sont défectueuses ainsi que leurs syphons.

Je peux vous citer un bon et honnête planteur qui a un champ considérable de riz; il a fait venir de la ville tout un appareil pour irriguer ce champ: bouilloire, machine à vapeur, pompe. Le matériel est venu de la ville, pour installer le tout puis il a disparu. Quand on a voulu faire marcher le tout, rien n'est allé. Notre planteur se trouve dans un grand embarras. Il faudrait former les rendeurs à garantir leurs appareils. C'est là une mésaventure assez commune et je pourrais citer de nombreuses victimes, le long du bayou Boeuf.

M. J. H. Meeker, propriétaire de Home, près de Lecompte, a une splendide récolte de cannes. Il la doit à M. J. Compton, son gérant, qui a réussi à obtenir de belles soudhes, cette année. Il y a si peu de planteurs qui en ont de bonnes.

M. Joel Mathews, de Chaseland, est aussi une exception, sous ce rapport.

Sur Home, le maïs a également bonne apparence. On y a semé des pois en quelques endroits.

M. J. H. Meeker est le président de notre bureau des levées, avec M. W. B. Perkins, des Avoyelles, et M. G. Richard, de St-Landry. M. Meeker porte une grande attention aux levées. A Alexandrie, il a sous la main un grand nombre d'ouvriers, d'habitations et de chemins de fer; on y hausse la levée d'un pied au-dessus de celle de 1890. Les rapports qui nous arrivent du haut de la rivière, ne sont pas rassurants. Nous sommes menacés d'inondations.

Le raffinerie de Home a été l'objet de grandes améliorations et la fabrication du sucre y est plus facile qu'auparavant. Il le fallait, du reste, car la culture de la canne augmente dans les environs. En même temps, augmente le tonnage des cannes qu'on reçoit dans cette usine. Il est, maintenant, de 10.000 tonnes, par an. On y fait 160 livres de sucre, à la tonne. L'extraction s'opère au moyen d'un moulin à cinq cylindres.

C'est en 1867 qu'on introduisit, sur Home, l'usage du soufre, en même temps que le procédé des "open kettles," et l'on met de côté, peu à peu, dans la région, l'usage du bi-sulphite. Auparavant dès 1859, le capitaine R. A. Stewart, de East Baton Rouge, l'avait introduit dans la fabrication du sucre.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFAYETTE:

Les rapports de notre paroisse sont très encourageants; toutes les récoltes sont très belles et très avancées pour la saison. Il y a une augmentation d'un tiers, dans la culture du coton, sur l'an dernier, et une augmentation correspondante dans celle du maïs et du riz. Le riz est devenu le principal produit de la paroisse Lafayette. On estime à 20,000 le nombre d'acres, où cette céréale est en culture De nombreux planteurs l'exploitent sur une grande échelle, notamment MM. P. A. McFadden, L. A. Broussard, Ad. Von Kalkstein et beaucoup d'autres qui en ont des centaines d'acres.

Celui de M. McFadden a un bon pied de haut, et le pousse est toujours rapide. Estimons la récolte à 20 barils, l'acre, et nous verrons que le rendement sera énorme, cette année, dans la paroisse Lafayette.

Des milliers d'acres de terrains bas, marécageux, qui restaient, auparavant, stériles, portent, maintenant, de magnifiques récoltes de riz, qui vont devenir une source d'énormes revenus pour les fermiers, qui ne faisaient, auparavant, que du coton. On a planté peu de cannes, mais, partout, il vient bien, d'après les rapports que l'on nous fait, à ce sujet.

Il y a une grande agitation relativement à l'établissement d'une usine centrale et d'une raffinerie, à Lafayette et l'on croit que ce sera le point de départ d'un grand développement pour cette industrie.

Le temps, du reste, est fort beau; il y a eu une sécheresse qui a duré 10 jours; mais les récoltes n'en ont pas souffert sensiblement.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

Une découverte de M. Pasteur.

NOUVEAU TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE.

On lit, dans le *Figaro*:

Après avoir trouvé le remède contre la rage, M. Pasteur va-t-il nous donner les moyens de guérir l'épilepsie? il serait imprudent de se livrer dès aujourd'hui à de trop grandes espérances, mais il se passe en ce moment à l'Institut de la rue Dutot, un fait qui va provoquer une sympathique émotion dans le monde scientifique.

Depuis quelque temps déjà, l'illustre savant avait cru pouvoir combiner de ses nombreuses observations qui le vaccin antirabique est en même temps un vaccin épileptique, mais il avait hésité jusqu'ici à tenter sur ses semblables des expériences impraticables sur les animaux, qui sont exempts de l'épilepsie et à qui on ne peut l'inoculer.

M. Pasteur vient enfin de se décider, et le 3 mai, il a commencé son traitement sur un enfant de dix ans, Clément Bret, que sa mère a amené de l'Auvergne et a installé rue de Vaugirard. Depuis l'âge de deux ans, ce malheureux était sujet à des crises épileptiques qui, au cours de ces derniers mois, étaient devenues quotidiennes, tout en restant d'une intensité extraordinaire.

En quinze jours, ces crises ont totalement disparu. L'enfant, présenté au docteur Charcot le lendemain de son arrivée à Paris, lui avait paru ingu&rissable. Aujourd'hui, il est gai, alerte et presque méconnaissable par ceux qui l'avaient vu précédemment.

Il est encore trop tôt pour crier victoire, et M. Pasteur se refuse à faire part au public des ses légitimes espérances. Mais le fait est le fait caractéristique, tellement concordant dans ses déductions prévues, qu'il préoccupe au plus haut degré les collaborateurs de notre grand savant; aussi les moins enthousiastes eux-mêmes croient ils leur maître sur la voie d'une nouvelle découverte merveilleuse.

On peut s'attendre à toutes les merveilles avec ce savant.

—

Dans le *Journal des Débats* du 24 mai:

On se préoccupe beaucoup, dans la presse, depuis quelques jours, d'une découverte extraordinaire qui viendrait d'être faite à l'Institut Pasteur. Il ne s'agirait de rien moins que de la guérison de l'épilepsie par l'inoculation du virus employé par M. Pasteur pour le traitement de la rage.

D'après plusieurs de ses confrères, c'est à la suite d'observations faites sur un enfant épileptique, mordu par un chien enragé, et traité ensuite à l'Institut, que l'illustre savant aurait expérimenté son système sur un épileptique confié depuis peu à ses soins. Après une quinzaine de jours de traitement, les crises quotidiennes qu'éprouvait le malade auraient totalement disparu.

Alors il aurait, sur cette nouvelle, des informations plus précises, un de nos collaborateurs s'est rendu, hier matin, chez M. Pasteur. Celui-ci a bien voulu lui accorder quelques minutes d'entretien, mais il s'est montré particulièrement discret au sujet des faits connus de ses études, et ce n'est qu'avec peine qu'on a obtenu de lui la réponse suivante:

—Je ne sais ce que disent les journaux, et je ne veux pas le savoir. Mais rien, jusqu'ici, ne peut autoriser qui que ce soit à formuler une opinion sur les faits que l'on a rapportés. On étudie à l'Institut plusieurs maladies. L'épilepsie est de celles qui nous préoccupent particulièrement, mais je n'ai rien à dire, jusqu'ici, sur les observations que nous avons pu faire.

Et comme l'interlocuteur de M. Pasteur insistait.

—Non, non, répéta ce dernier, je n'ai rien à dire. C'est tout au plus si l'on peut parler d'espérances.

Ce dernier mot, dans la bouche d'un homme comme M. Pasteur, avait un caractère singulièrement grave. Il devait suffire à notre collaborateur, qui se retira alors.

De renseignements que nous avons pu nous procurer d'autre part, il résulte: 1, que le traitement par M. Pasteur d'un jeune épileptique d'Auvergne est exact. C'est de Clermont Ferrand que le malade a été amené à Paris; 2. qu'un moment M. Pasteur a eu l'intention de faire venir à l'Institut de la rue Dutot toute la famille de l'enfant, les parents de celui-ci étant comme lui sujets à des crises d'épilepsie. Quant aux résultats précis obtenus jusqu'à ce jour, il est, croyons-nous, impossible, devant la réserve que se tiennent M. Pasteur et son personnel, de savoir quelque chose de certain.

—

LE RAJEUNISSEMENT DES CADRES EN FRANCE.—Nous lisons, dans la *République française* du 22 mai:

"La cause du rajeunissement des cadres par l'éviction des officiers fatigués avant l'âge légal de la retraite, a fait, hier, un grand pas: M. le ministre de la guerre a proposé au conseil des ministres, qui l'a approuvé, un projet qui autorise les retraites proportionnelles des officiers de l'armée, à 52nt âge après vingt-cinq ans de services.

Nous avons trop souvent et trop vivement insisté, à cette place, sur la nécessité impérieuse de cette réforme pour avoir besoin d'expliquer longuement l'importance du projet que M. de Freycinet a présenté, hier, au conseil. M. le ministre de la guerre ne pouvait pas, à l'heure actuelle, rendre à la cause de la défense nationale de plus grand service, que d'assurer, par la plus libérale des mesures, l'indispensable rajeunissement de ses cadres. M. de Freycinet a déjà acquis plus d'un titre, depuis cinq ans qu'il occupe le ministère de la guerre, à la reconnaissance de l'armée; celui-ci compte entre tous."

P. E. DUCROS Gérant Téléphone 479

F. LAUDUMIEY,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Memparte.
Voitures, Tally-Hos, Surreys,
A toute heure du jour ou de la nuit.
Notre DÉPARTEMENT de SELLERIES est des plus complets, et les ordres confiés à nos soins sont servis exécutés avec toute la vigilance immédiate de M. P. E. DUCROS.
21 fév—1an

LA BRANCHE.—Décédé, à New York le 6 juin 1892 à l'âge de 46ans MICHEL LUCIEN LA BRANCHE, fils de Babylas La Branche et d'Euphémie Lanaux, natif de la Louisiane

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
199 rue Royale, coin Toulouse.

AVIS.
M. EDGAR LYELE n'est plus employé par nous.
The Louisiana Electric Light Co.
8 juin—1 sem

Aux Aux Bouchers.
Les Bouchers de la Nouvelle Orléans sont par le présent invités à assister à une assemblée qui aura lieu à la Salle coin des rues Bourbon et Poydras jeudi 9 courant, à 7 heures P. M. Affaires importantes. M. DUTERTE, A. B. LACOSTE ET AUTRES.
8 mai—2 f

Mmes Godin et Martinet,
ROBES ET CONFECTIONS.
44 rue Bourbon.
Prix réduit pour les toilettes d été.
15 mai—1 m dim et mer

Bureau de la Louisiana Tanning Company. 120 rue Sud Peters, Tannerie Front-nade Carondelet, entre Broad et White. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1892. Il a été ce jour le présent donné qu'à une réunion générale des Directeurs de cette corporation tenue au bureau de la compagnie le premier jour d'avril 1892, à 1 30 heure P. M., pour prendre connaissance et avisser aux moyens de diriger une liquidation des affaires de cette corporation, et au cas que cette liquidation soit décidée, de choisir par la voie du scrutin trois commissaires qui liquideront ses affaires.

En conséquence, une réunion générale des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, le jour de l'heure, comme il est spécifié dans la résolution prise pour les causes également spécifiées.

A. CAMPAGNE, Président.
A. B LACOSTE, Secrétaire.
29avril—29 A date.

Bureau de la Jackson Brewing Co.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1892.
Les actionnaires de la Jackson Brewing Company sont notifiés par la présente que conformément à l'Article 4 des Réglements, une élection de Directeurs pour l'année courante, sera tenue au bureau de la Compagnie, le MERCREDI, 15 juin, entre 10 heures A. M., et 2 heures P. M.
Les livres de transfert des actions seront fermés 10 jours avant la dite date de l'élection.
DAVID JACKSON,
1er juin—1er à date Président.

Bureau de la Compagnie "Imperial" Hand-et Warehouse. coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1892.—A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:
"Résolu, que conformément à l'Art. XII de la Charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires soit convoquée à son intention, à midi, le 15 Juin 1892, à l'effet d'amender les Articles de Société, de manière à proroger l'existence de la corporation de vingt-cinq années, à dater du 28 juin 1892.
HENRY TREMOULET
17mai—1m 18 juin '92 Président.

La Santé c'est la Fortune.
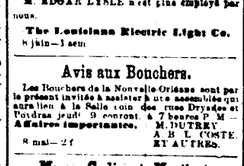

LE TRAITEMENT PAR LE DR R. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les étourdissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte, en un mot, dans un bref espace, les pertes irréparables et l'impuissance causées par un excès de travail du cerveau, ou de nos forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, six pour $5. On envoie par la malle affranchies sur la reçu du prix.
NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES
Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5.00, nous enverrons à l'acquéreur notre acte d'engagement de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties sont tout dernièrement que par
H. TUSKA, pharmacien, seul agent, No 11 rueda Camp, Nouvelle-Orléans Lne.
1er oct—1an—Ven0

Vous ne pouvez porter votre LINGE SALE trop LOURD bien longtemps encore.
—NOS—
VÊTEMENTS
—DE—
PRINTEMPS
SONT PRÊTS MAINTENANT
Prix réduits que jamais. $8.00 le complet pour messieurs; $2.00 pour garçons.
LEON GODCHAUX
81-85 CANAL ST.
NEW ORLEANS LA

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores! Stores!
Et Manigâques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés qui en beauté et en variété n'a jamais été excellé. Les modèles de Tapis Moquette sont supérieurement beaux et ne peuvent être surpassés par aucune autre maison. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos stocks de Papiers Peints qui ne sont nullement chers, et plus qu'on nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 123 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 12mai1891—1an—DMsf

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,
—A UN—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les primes actuelles	3,161,923 47
Surplus net	1,843,761 24
Surplus pour les détenteurs de polices	2,843,761 24
Actif brut	5,005 684 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et émet des Polices sur le fonds de sûreté. Un dépôt spécial pour la protection des détenteurs de police que le peut affecter une grande conflagration.
Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est prête à faire face aux pareilles. Prenez une police de cette compagnie et cette vous mettra plus en sûreté qu'une police d'une compagnie quelconque de la Nouvelle Orléans qui un incendie américain. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les tous plus réduits) garantie s'adresser
JAMES PRÉVOST, Agent,
135 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
M 7fév 1 an—dim

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS,
MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE,
BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.
Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.
Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.
1er sept 91—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS
A TRANSFÉRÉ SES POLICES A LA
Compagnie d'Assurances Phœnix, de Hartford, Conn.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Réserve pour primes non réglées	391,242 30
Réserve pour Réassurances	1,950,682 68
Net surplus	1,334,460 81
	$5,676,386 79

PERTES PAYEES $29,027,788
WM. M. MAILEY, Gérant du Département de la Louisiane.
JULES TUYES,
Nommé Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans. 20 mai—1 an

ETABLIE EN 1792.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.
ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W.E. Lyman, Prés. G. W. Scantell, Vice-Prés. Chas. E. Bâce, Sec.
jan 92—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustav B. Westfeldt, L. C. Fallon, Louis N. Moore, O. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LA WRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
18 nov.—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

AVIS JUDICIAIRES.

Avis.

CONVENTIONNEMENT aux articles 46 et 48 de la Constitution de la Louisiane, avis est par le présent donné que les Billets et actes pour régler la pratique, pour changer l'ordre et la méthode des procédures en matières judiciaires devant les cours, pour étendre le terme des cours et changer l'ordre et l'époque pour juger les causes et pourvoir et changer les mêmes pour la collection des dettes et pour la mise en vigueur de jugements dans les cours de district de la ville de Orléans, seront présentés pour être adoptés comme lois par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane à sa session actuelle de 1892.
27 mai—27—juin 3 10 14

AVIS est par le présent donné, en vertu de l'Article 42 de la Constitution, que demande sera adressée à l'Assemblée Générale de la Louisiane, à sa prochaine session pour le vote d'une loi abrogeant l'Acte No 1 de 1870, passant au rang archives ledit Acte et retirant du Bureau de Parcour pour la ville et la paroisse de la Nouvelle Orléans et qu'il soit à l'importera des farines à la Nlle-Orléans.
JAC TRAUTMAN.
Chairman, Comité des Affaires Banc et Tinette de la Nlle-Orléans, Lne.
29 avril—6f en 30 j

NOUVELLE-ORLEANS, 5 mai 1892.—Conformément à l'article 42 de la Constitution, avis est par le présent donné de l'intention ou soussignés de s'adresser à l'Assemblée législative à l'Etat de la Louisiane à sa prochaine session pour la présentation d'un bill pour les fins ci-aprés mentionnés, c'est à dire pour autoriser la somme de trois cent trente mille et quarante sous ($331 40) ou autant dépense par eux pour l'impression des papiers et documents publics, depuis le premier Janvier 1891, au siège et au retour de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire de la succession de Jerusalem Carengao, veuve de Bertrand Sale. No 22,220 du dossier de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans. GIRAULT FARRAR,
6mai—5f en 30 j LAMARC. QUINTERO

Avis judiciaire.

Je donne ici avis, conformément à l'Article 68 de la Constitut on de la Louisiane, qu'il sera fait application à l'Assemblée Générale de cet Etat, à sa plus haute session de 1892 pour amender la Sec. 31 de la Charte de la ville de la Nouvelle-Orléans qui prescrit au nombre des Notes dans Pre Tem. afin d'augmenter le nombre qui est de quatre actuellement.
7mai—1m sam

Avis.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 46 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, que la pétition actuelle de l'Assemblée législative du bill établissant un Bureau de santé et commissionnera et commissionnera pour la ville de la Nouvelle-Orléans et de définir ses pouvoirs.
14 mai—1 f p s en 30 j

Avis.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 46 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, que la pétition actuelle de l'Assemblée législative du bill établissant un Bureau de santé et commissionnera et commissionnera pour la ville de la Nouvelle-Orléans et de définir ses pouvoirs.
14 mai—1 f p s en 30 j

Avis au public.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'Article 46 de la Constitution d'Etat de la Louisiane